## TVA (ET TAXES ASSIMILÉES)

Régime du réel normal - Mini-réel Exercice clos le 31/03/2025

(recto)

Période de déclaration :			Mai 2024							
IDENTI	FICATION DU I	REDEVABL	E							
Désignation	on ou nom, prénor	n	CL EVOLUTION							
	- N°, Type et nor	n de voie	27 RUE DU PERRAY							
A J	- Complément d'adresse									
Adresse	- Lieu-dit, hamea	ıu								
	- Code postal / Vi	ille	78610 AUFFARGIS							
MODAI	LITÉS DE DÉCI	ARATION	ET DE PAIEMENT							
	Les informations		formulaire pour vous permettre de mentionner certaines régularisations qui ont affecté le montant de votre chiffre a complètement de ces lignes figurent dans la notice. L'arrondissement des bases et des cotisations s'effectue à l'euro le							
MOYEN	DE PAIEMENT	Γ								
Paiement bancaire	par virement		si oui, nombre de virements :							
Paiement	par imputation :									
	(U	tiliser un imp	rimé N°3516 disponible sur le site www.impots.gouv.fr ou auprès de votre service des impôts)							
COMMI	ENTAIRES									
Ment	tion expresse		Acompte congés payés TIC (Accise sur les énergies) Autres							
			a qualité de représentant d'un assujetti unique mentionné à l'article 256 C du CGI.							
correspon	dante. 'aration doit impér		les opérations réalisées par l'ensemble des membres de l'A.U et de payer, le cas échéant, la TVA nette due re accompagnée d'une annexe n° 3310-M-AU par membre, détaillant les opérations réalisées par chaque							
			treprises relevant de la DGE qui ont opté pour le régime de consolidation du recouvrement de la TVA au niveau i doivent cocher impérativement la case ci-contre (y compris la société tête de groupe en tant que membre).							

A - MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES

## TVA (ET TAXES ASSIMILÉES)

Régime du réel normal - Mini-réel Exercice clos le 31/03/2025

(verso) Néant

	MONTANT DES OPERATIONS REA				0 ( 1		
Opérations taxées (HT)					Opérations non t		
A1	Ventes, prestations de services	0979	65 000	E1	Exportations hors UE	0032	
A2	Autres opérations imposables	0981		E2	Autres opérations non imposables	0033	
A3	Achats de prestations de services réalisés auprès d'un assujetti non établi en France (art. 283-2 du CGI)	0044		E3	Ventes à distance taxables dans un autre État membre au profit de personnes non assujetties - Ventes B to C	0047	
A4	Importations (autres que les pdts pétroliers)	0056		E4	Importations (autres que les pdts pétroliers)	0052	
A5	Sorties de régime fiscal suspensif (autres que les pdts pétroliers) et sorties de régime particulier douanier uniquement lorsque des livraisons ont eu lieu en cours de régime	0051		E5	Sorties de régime fiscal suspensif (autres que les pdts pétroliers)	0053	
B1	Mises à la consommation de pdts pétroliers	0048		E6	Importations placées sous régime fiscal suspensif (autres que les pdts pétroliers)	0054	
В2	Acquisitions intracom.	0031		F1	Acquisitions intracom.	0055	
В3	Achats d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid imposables en France	0030		F4	Mises à la consommation de pdts pétroliers	0049	
В4	Achats de biens ou de prestations de services réalisés auprès d'un assujetti non établi en	0040		F5	Importations de pdts pétroliers placées sous régime fiscal suspensif	0050	
<b>D</b> ¬	France (art. 283-1 du CGI)	0040		F2	Livraisons intracom. à destination d'une personne assujettie - Ventes B to B	0034	
В5	Régularisations (important : cf. notice)	0036		F3	Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid non imposables en France	0029	
				F6	Achats en franchise	0037	
				F7	Ventes de biens ouprestations de services réalisées par un assujetti non établi en France (art. 283-1 du CGI)	0043	
				F8	Régularisations (important : cf. notice)	0039	
				F9	Opérations internes réalisées entre membres d'un assujetti unique	0061	
	DÉCOMPTE DE LA TVA À PAYER  brute				Base hors taxe		Taxe due
	rations réalisées en France métropoli	itaina					
		itaiiit	,	T	(5,000		12.000
08	Taux normal 20 %			0207	65 000		13 000
09	Taux réduit 5,5 %		0105				
9B	Taux 10 %			0151			
Opé	rations réalisées dans les DOM						
Opé	rations imposables à un taux particul	ier					
Prod	luits pétroliers						
Impo	ortations						
_	TVA antérieurement déduite à reverser					0600	
	- dont TVA sur les produits pétroliers					0000	
	- dont TVA sur les produits importés hors	s prod	uits nétroliers				
5B	Sommes à ajouter, y compris acompte cong	0602					
7.5	- Acompte congés						
	. •						
1.0	- Autre TVA à régulariser			Tr	11.1.75741. 4 1 2" 00 1 7"		12.22
16	Total de la TVA brute due(ligne 08 à 5B) 13 000						
17	Dont TVA sur acquisitions intracom. 0035						
18	Dont TVA sur opérations à destination de Monaco 0038						

TVA	déductible					
19	Biens constituant des immobilisations				0703	
20	Autres biens et services				0702	49
21	Autre TVA à déduire				0059	
	- dont régularisation de TVA sur les produits p	étroliers				
	- dont régularisation de TVA sur les produits in					
	<ul> <li>dont régularisation de TVA collectée sur autre</li> </ul>					
22	Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précé	8001				
2C	Sommes à imputer, y compris acompte congés	0603				
	- Acompte congés					
	- Autre TVA à régulariser					
22.4	Indiquer ici le coefficient de taxation unique applicable pour la période s'il est différent de 100		23	Total TVA déductible (lignes 19 à 2C)		49
22A		%	24	Dont TVA déd. sur importations	0710	
	100		2E	Dont TVA déd. sur les pdts pétroliers	0711	

	Crédit		Taxe à payer				
25	Crédit de TVA (ligne 23 - ligne 16) 0705	TD	<b>TVA due</b> (ligne 16 - ligne 23) 8900 12 95				

## RÉGULARISATION DES TIC (Accise sur les énergies) (électricité, gaz naturels, charbons)

DÉT	DÉTERMINATION DU MONTANT À PAYER ET/OU DES CRÉDITS DE TVA ET/OU DE TIC						
26	Remboursement de crédit demandé sur formulaire n°3519	8002			Crédit de TIC (Accise sur les énergies) imputé sur la TVA (report de la ligne X4)	8103	
AA	Crédit de TVA transféré à la société tête du groupe sur la déclaration récapitulative 3310CA3G	8005		28	TVA nette due (ligne TD - ligne X5)	8901	12 951
27	Crédit à reporter (ligne 25 - ligne 26) (Cette somme est à reporter ligne 22 de la prochaine déclaration)			29	Taxes assimilées calculées sur annexe n°3310 A	9979	
Y5	Remboursement de reliquat de TIC (Accise sur les énergies) demandé (report de la ligne Y4)	8113		Z5	Total de TIC (Accise sur les énergies) dû (report de la ligne Z4)	8123	
Y6	Crédit de TIC (Accise sur les énergies) transféré à la société tête de groupe sur la déclaration récapitulative 3310CA3G (report de la ligne Y4)	8114		AB	Total à payer acquitté par la société tête de groupe sur la déclaration récapitulative 3310CA3G (lignes 28 + 29 + Z5)	9991	
Attention! Une situation de TVA créditrice (ligne 25 servie) ne dispense pas du paiement des taxes assimilées déclarées ligne 29 et des TIC (Accise sur les énergies) déclarées ligne Z5.			32	Total à payer (lignes 28 + 29 + Z5 - AB) N'oubliez pas d'effectuer le règlement correspondant)	9992	12 951	

## PAIEMENT (ET REMBOURSEMENT) EDI - TVA

IDENTIFICATION DU	REDEVABLE		
Numéro SIREN		892296005	
Identification du redevable		SAS CL EVOLUTION	
	- N°, type et nom de voie	27 RUE DU PERRAY	
A d d d	- Complément de distribution		
Adresse du destinataire :	- Lieu dit, hameau		
	- Code postal/Ville	78610 AUFFARGIS	
COORDONNÉES DU	SIE		
Nom du SIE		SIE ST QUENTIN EN YVELINES OUEST	
	- N°, type et nom de voie		
Adresse du SIE :	- Complément de distribution		
	- Code postal/Ville		
COORDONNÉES DE	L'OGA		
Nom de l'OGA ou du viseu	ar conventionné		
Numéro d'adhésion			
	- N°, type et nom de voie		
Adresse de l'OGA:	- Code postal/Ville		
RÉCAPITULATIF DE	•		
Date de début :	01/05/2024	TVA nette due :	12 951
Date de fin :	31/05/2024	Crédit de TVA :	12,01
Référence Obligatoire Fisc		Crédit reportable :	
Date de cession / cessation		Total à payer :	12 951
Date de redressement :	•	Remboursement demandé :	12 /51
Echéance du 3514 (SSAAN	MM) :	Remodusement demande.	
·	PAR TÉLÉRÈGLEMENT		
	TAKTELEREGIEWENT		
Télérèglement SEPA :			
		er le montant du  (des) prélèvement(s), l'identification du co	ompte bancaire
ainsi que la référence de Note : A compter du ler is		ents sont obligatoirement effectués en euros.	
1er Compte bancaire	mivier 2002, ies parements et preievent	ens sont congatonement effectues en euros.	
Nom de la banque:	CIC		
Montant du prélèvem		951	
Référence code IBAN			
Référence code BIC :	CMCIFRPP	002070000107	
	CIVICII KI I		
2ème Compte bancaire			
Nom de la banque:			
Montant du prélèvem			
Référence code IBAN	:		
Référence code BIC :			
3ème Compte bancaire			
Nom de la banque:			
Montant du prélèvem	ent:		
Référence code IBAN	:		
Référence code BIC :			
RÉFÉRENCE BANCA	AIRE DANS LE CADRE DU REM	IBOURSEMENT	
Montant demandé :			
Référence code IBAN	:		
Référence code BIC :			